Bienvenue au pape François en Belgique!

La célébration de la fondation de l'Université de Louvain il y a 600 ans est une des raisons de la venue du pape François en Belgique. En 600 ans, beaucoup d'étapes ont été franchies. Un rapide survol historique permet de saisir l'importance des deux universités actuelles, qui se réfèrent à celle qui a été fondée en 1425.

Depuis quand y a-t-il des universités?

Dès l'Antiquité naissent des académies. On connaît l'académie de Platon (387 avant Jésus-Christ) dans la Grèce antique ainsi que la bibliothèque d'Alexandrie (331 avant Jésus-Christ) en Égypte. L'empereur Théodose II (401-450), dans l'empire romain d'Orient, est à l'origine de la première université à Constantinople en 425.

Alors que, d'habitude, les monastères chrétiens prodiguaient un enseignement de haut niveau pour des moines et des laïcs doués, et que des chapitres de cathédrales instituaient des écoles pour l'élite de la société, on assiste à partir du XI^e siècle à des regroupements d'enseignements dans des cités, indépendants des monastères et des chapitres de chanoines.

À partir du XIII^e siècle, les entités d'enseignement reçoivent un statut juridique. Le nombre d'universités croît dans les pays prospères, grâce à la libéralité de l'Église dont le bénéfice pourvoit à leur fonctionnement.

Les universités contribuent à la redécouverte des savoirs anciens, liés à l'Église, ou des savoirs qui sont redécouverts par les échanges méditerranéens, en particulier les sciences non liées à l'Église, ou encore les philosophies anciennes comme l'aristotélisme. Les conquêtes arabes depuis le VII^e siècle entraînent avec elles la diffusion d'œuvres anciennes venues aussi bien du continent asiatique que des traductions en arabe d'œuvres des philosophes de l'antiquité grecque.

Dans ce contexte, la théologie et le droit canon se taillent la part du lion. Les universités se dotent rapidement de bibliothèques pour pallier la rareté des exemplaires disponibles pour la lecture.

Au XIV^e siècle sont créées l'université de Prague (1348), l'université Jagellon de Cracovie (1364), l'université de Vienne (1365), l'université de Heidelberg (1386), l'université de Cologne (1388), l'université de Leipzig (1409).

Elles complètent la liste déjà longue des universités plus anciennes : Bologne, Paris, Oxford, Arezzo, Salamanque, Padoue, Naples, Toulouse, Cambridge, Montpellier (1289), Gray en Bourgogne et Franche-Comté, Macerata et d'Ascoli Piceno, Coimbra (1290).

Fondation de l'université de Louvain

C'est durant la période bourguignonne dans les territoires de la future Belgique (1830) qu'est fondée l'université de Louvain.

Pays-Bas bourguignons (1384-1482)

Philippe II le Hardi (1342-1404) commence à réunir la Bourgogne aux territoires des futurs Pays-Bas. Son fils Jean sans Peur (1371-1419) poursuit l'œuvre de son père. Philippe III le Bon (1396-1467) renforce l'union entre les différents territoires.

En 1425, la ville de Louvain fait partie des Pays-Bas bourguignons. Jean de Bourgogne (Arras 1403 – Bruxelles 1427) est duc de Brabant et de Limbourg, sous le nom de Jean IV. Grâce à Philippe le Bon, il conquiert le comté de Hainaut, sous le nom de Jean II, ainsi que les comtés de Hollande et de Zélande, sous le nom de Jean III. Ces territoires faisaient partie de la dot de son épouse Jacqueline de Bavière (1401-1436), avec qui il a « vécu » uniquement durant quatre ans (1418-1422).

Le 9 décembre 1425, assisté de ses ministres Engelbert le de Nassau-Dillenburg (1370?-1442) et Emond le Dynter (1370?-1449), Jean IV fonde, avec les autorités municipales de Louvain, une université, à Louvain, qui comprend les facultés des arts, des deux droits et de médecine, sans recevoir la permission d'enseigner la théologie. Jean IV envoie Guillaume Neeffs à Rome pour demander au pape Martin V de confirmer la fondation de l'université de Louvain. Martin V, né en 1369, est élu pape au Concile de Constance en 1417 ; il meurt en 1431. Le pape signe la bulle qui confirme la fondation de l'université de Louvain. Les premiers professeurs viennent de Paris et de Cologne.

Le premier recteur est Guillaume Neeffs (Guillielmus Naevius), doyen du Chapitre de Saint-Pierre à Louvain. L'université est ouverte solennellement à la collégiale Saint-Pierre le 7 septembre 1426. Les premiers cours commencent le 2 octobre 1426.

En 1431, Philippe le Bon - Jean IV est décédé en 1427 -, devenu également duc de Brabant, demande au pape Eugène IV (né en 1383 ; élu pape en 1431 ; décédé en 1447) la création d'une faculté de théologie pour l'université de Louvain. Le pape donne son accord en 1432.

À la mort de Charles le Téméraire (1433-1477), duc de Bourgogne, à Nancy, sa fille, Marie de Bourgogne (1457-1482), hérite du duché de Bourgogne. En 1477, elle épouse le futur empereur du Saint Empire Romain Germanique, Maximilien ler de Habsbourg (1459-1519). Leur fils, Philippe le Beau (1478-1506), devient héritier des possessions de sa mère en 1482. En épousant Jeanne la Folle (1479-1555), héritière des royaumes de Castille et d'Aragon, il laisse à leur fils Charles (1500-1558) l'Espagne, les Pays-Bas et d'autres possessions comme l'Amérique, sous le nom de Charles ler. À la mort de Maximilien ler, Charles hérite des possessions des Habsbourg d'Autriche et il devient également, en 1520, empereur sous le nom de Charles Quint.

Pays-Bas des Habsbourg (1482-1549)

Le XV^e siècle voit naître l'humanisme, la Renaissance, la Réforme de l'Église. Martin Luther (1483-1546) et Jean Calvin (1509-1564) sont connus à l'université de Louvain. Érasme de Rotterdam (1469-1536) est de passage à Louvain en 1502. En 1517 est fondé à Louvain le Collège des Trois Langues (latin, grec, hébreu). L'idée est reprise en France par l'humaniste Guillaume Budé (1467-1540), qui parvient à convaincre le roi François l^{er} (né en 1494, roi en 1515, décédé en 1547), de fonder en 1530 le Collège royal à Paris, appelé aujourd'hui Collège de France.

Alors que le travail de Jean Briard (mort en 1520) et de Jacques Latomus (1475-1544) permet d'éviter que la pensée de Martin Luther entre à l'université, la pensée de Calvin, elle, réussit à s'imposer à Louvain. En 1540, cinquante personnes sont soumises à l'Inquisition. Beaucoup s'enfuient, dont le géographe Gérard Mercator (1512-1594). La même année 1540, Gemma Frisius (1508-1555), premier professeur de mathématiques de l'université, enseigne l'héliocentrisme. En 1545, l'université exige de ses étudiants de prêter serment de haine au luthéranisme et d'adhérer totalement à la doctrine de l'Église catholique romaine. Le concile de Trente, convoqué par le pape Paul III (né en 1468; pape en 1534; décédé en 1549), commence en 1545 et se termine en 1563. Juste Lipse (1547-1606) quitte le calvinisme et revient à Louvain comme professeur.

En 1549, la Pragmatique Sanction permet à Charles Quint d'unir toutes les provinces des Pays-Bas en une seule entité politique, dépendant d'une même autorité, les États Généraux.

Pays-Bas espagnols (1549-1713) (Habsbourg d'Espagne)

En 1555, Charles Quint abdique. À son fils Philippe II (1527-1598) reviennent, entre autres, les Pays-Bas et l'Espagne. Guillaume de Nassau, prince d'Orange (1533-1584), provoque le soulèvement des Pays Bas contre Philippe II. L'Union d'Utrecht de 1579 est une première étape qui va reconnaître la scission entre les Pays-Bas du Nord, les futures Provinces Unies, et les Pays Bas méridionaux, Pays-Bas espagnols. Finalement Philippe II n'a plus aucune autorité sur les Provinces Unies.

Peu de temps avant sa mort, en 1598, Philippe II désigne sa fille Isabelle (1566-1633) et son futur époux, Albert (1559-1621), comme souverains des Pays-Bas méridionaux et de la Franche Comté. Albert, fils de Maximilien II d'Autriche, a été élevé à la cour d'Espagne. En 1617, parmi les multiples réformes de l'administration des Pays-Bas méridionaux, nous avons la première loi organique sur l'enseignement supérieur, qui donne un statut légal à l'université de Louvain.

En 1636 est inaugurée la Bibliothèque centrale de l'Université. En 1676, l'université achète le bâtiment de la Halle aux draps aux autorités de la ville de Louvain. En 1687 est créée une chaire de chimie.

Pays-Bas autrichiens (1713-1792) (Habsbourg d'Autriche)

Le Traité d'Utrecht (1713) transfère les Pays-Bas méridionaux au Saint Empire Romain Germanique, dont l'empereur est Charles VI d'Autriche (1685-1740).

À l'université de Louvain est créée une chaire de droit public en 1723. En 1730, l'université exige des professeurs qu'ils adhèrent à la bulle *Unigenitus* contre le jansénisme. En 1750, l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780) entame une politique qui va à l'encontre des privilèges universitaires. Le gouvernement autrichien voudrait incorporer l'université de Louvain dans un système d'État solide. En 1773, sous l'impulsion du marquis de Gages (1739-1787), est fondée la loge maçonnique de l'université de Louvain. En 1775 apparaissent les premiers manuels imprimés à l'université. En 1781, sous le règne de l'empereur Joseph II (1741-1790), il est décidé que les protestants peuvent être admis aux grades académiques dans les facultés des arts, de droit et de médecine. En 1786, la faculté de théologie est remplacée par un séminaire général. En 1788, Joseph II impose l'usage du banc, de telle sorte que les étudiants ne soient plus obligés de prendre note sur leurs genoux. Le recteur de l'Université est désormais nommé par l'empereur. En 1788, les facultés de droit, de médecine et des arts sont transférées à Bruxelles.

La Révolution brabançonne (1789-1790), qui conteste les décisions de Joseph II en beaucoup de matières, rend l'université à la ville de Louvain.

Période française (1792-1815)

L'occupation française des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège se fait en plusieurs étapes, une sorte de va-et-vient entre la France et le Saint Empire Romain Germanique.

En 1795, le territoire des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège est occupé par la France, sous le Directoire (1795-1797). On parle de « neuf départements réunis ». Le traité de Campio-Formio en 1797 constate la renonciation de l'empereur du Saint Empire à sa souveraineté sur les Pays-Bas. Ceux-ci sont cédés à la France ; ils font partie de la République française.

Le Directoire supprime l'université de Louvain le 25 octobre 1797. Le 9 novembre 1797, l'université est fermée ; le matériel, dont la bibliothèque, est transféré à la nouvelle École centrale de Bruxelles.

Fin d'une université médiévale

Jusqu'à sa fermeture, l'université de Louvain comprenait 58 chaires desservies par 58 professeurs titulaires : 8 en théologie ; 1 en éloquence chrétienne ; 6 en droit canon ; 7 en droit civil ; 1 en droit public ; 8 en médecine ; 16 en philosophie

et sciences ; 1 en mathématiques ; 1 en philosophie morale ; 1 en histoire latine ; 1 en langue hébraïque ; 1 en langue grecque ; 1 en langue française ; 5 en humanités.

L'université englobait les « humanités supérieures » au sein de la Faculté des Arts, qui servait de propédeutique obligatoire avant le choix des quatre autres Facultés. Ceci explique que l'on entrait à l'université à 14 ou 15 ans.

La langue usuelle à l'université est le latin.

L'université était constituée de plus de 40 collèges, parmi lesquels 4 portaient le nom de *Pédagogie* où s'enseignait la philosophie et qui dépendaient de la Faculté des Arts : Pédagogies du Lys (1358), du Château (1431), du Faucon (1434) et du Porc (1418).

En plus des quatre pédagogies, l'université comprenait des Collèges. Pour ceux qui ont été étudiants à Louvain, comme moi, durant leur jeunesse, des noms signifient quelque chose : le Collège du Saint-Esprit (1432) pour les théologiens ; le Collège du Pape (1512) fondé par le futur pape Adrien VI (né à Utrecht en 1459 ; élu pape en 1522 ; décédé en 1523), alors qu'il était encore doyen de Saint-Pierre à Louvain.

Évolution de la France

En 1799, le Directoire fait place au Consulat. En 1804, le Consulat fait place au Premier Empire. Napoléon Bonaparte devient Napoléon le En 1814, il doit abdiquer. Revenu au pouvoir, il est finalement vaincu à Waterloo en 1815.

Royaume Uni des Pays-Bas (1815-1830)

Le Congrès de Vienne (1815) rétablit les anciens Pays-Bas en réunissant les territoires des Pays-Bas autrichiens et des anciennes Provinces Unies (Pays-Bas du Nord). Guillaume le d'Orange (1772-1843) en devient le roi.

Guillaume le réorganise l'enseignement supérieur en créant trois universités d'État, par arrêté royal de 1817 : Liège, Gand et Louvain. Inaugurée en 1817, l'université de Louvain ferme ses portes en 1835.

Royaume de Belgique (1830)

Université catholique fondée par les évêques de Belgique (1834-1968)

La révolution de 1830 à Bruxelles provoque l'indépendance de la Belgique, reconnue à Londres le 20 janvier 1831, qui devient un royaume. Léopold les de Saxe-Cobourg-Gotha (1790-1865) en devient le premier roi.

Le 8 novembre 1834, les évêques de Belgique, autorisés par un Bref du pape Grégoire XVI (né en 1765 ; pape en 1831 ; décédé en 1846) du 13 décembre 1833, fondent à Malines l'université catholique de Belgique, aussi appelée université catholique de Malines. Les évêques diocésains sont, à l'époque, au nombre de six : Engelbert Sterckx (Malines, 1832-1867), Gaspar-Joseph Labis (Tournai, 1835-1872), Corneille van Bommel (Liège, 1829-1852), Jean Arnold Barrett (Namur, 1833-1835), François-René Boussen (Bruges, 1834-1848) et Jean-François Van de Velde (Gand, 1829-1838). Suite à la suppression de l'université d'État de Louvain le 15 août 1835, l'université de Malines s'établit à Louvain en prenant le nom d'université catholique de Louvain. Le premier recteur est Mgr Pierre de Ram (1804-1865).

Le mouvement flamand intervient pour que le français, parlé par l'élite en 1830, ne soit plus l'unique langue « officielle » en Belgique. Or, à l'université, les cours sont, depuis l'indépendance de la Belgique, toujours donnés en français.

Mgr Paulin Ladeuze (1870-1940), originaire de Harveng en Hainaut, est recteur de l'université en 1909. Des cours peuvent être donnés en néerlandais à partir de 1911. Il faut attendre 1936 pour que tous les étudiants néerlandophones puissent avoir cours en néerlandais. Mgr Ladeuze est francophone, et peu familier avec le néerlandais. Il ne comprend pas l'importance du mouvement flamand à l'université.

Mgr Honoré Van Waeyenbergh (1890-1972) est recteur de l'université de 1940 à 1962. Il est néerlandophone et bilingue parfait. Il veille à ce que tous les étudiants puissent suivre leur cursus dans leur langue. Le gouvernement Lefèvre-Spaak (1961-1965) fixe les frontières linguistiques en Belgique. Il s'ensuit une homogénéité linguistique dans les administrations ainsi que dans les écoles primaires et secondaires.

Or l'université de Louvain est une université bilingue en territoire flamand. Les professeurs francophones commencent à revendiquer des exceptions pour leurs enfants (écoles primaires et secondaires en français à Louvain). Finalement, les évêques commencent à accepter qu'il faut des réformes, y compris au plan de la « spécificité » de l'aile flamande et de l'aile francophone de l'université. Mgr Van Waeyenbergh doit quitter sa fonction de recteur en 1962.

Les évêques nomment Mgr Albert Descamps (1916-1980), originaire d'Escanaffles, comme recteur de l'université catholique de Louvain. Francophone et bilingue parfait, il est recteur magnifique en 1964. Le problème de l'expansion universitaire est à l'ordre du jour. Des transferts sont évoqués. Une loi du 9 avril 1965 autorise l'université de Louvain à installer les doctorats francophones en médecine à Woluwe-Saint-Lambert, des candidatures en philosophie et lettres flamandes à Courtrai, et à préparer un campus dans le canton de Wavre. L'opinion flamande y voit une volonté d'élargir la « tache d'huile » bilingue de Bruxelles. Malgré une mise au point des évêques du 13 mai 1966, il est impossible de calmer l'opinion flamande, à laquelle Mgr Emiel-Jozef De Smedt (1909-1995), évêque de Bruges, se rallie le 2 février 1968.

La scission entre les deux universités est accomplie le 4 octobre 1968. Les professeurs Edouard Massaux (1920-2008) et Piet De Somer (1917-1985) deviennent respectivement recteurs de l'Université catholique de Louvain et de la Katholieke Universiteit te Leuven. Mgr Descamps reçoit le titre de recteur magnifique honoraire.

Deux universités catholiques distinctes (1968)

UCL (1968) devenue UCLouvain (2018)

Après la scission de 1968, l'UCL s'est implantée dans sa majeure partie à Louvainla-Neuve depuis 1972 et à Woluwe-Saint-Lambert pour les facultés de médecine, de pharmacie, de dentisterie et de sciences biomédicales.

L'implantation principale est à Louvain-la-Neuve : faculté de théologie ; faculté de philosophie, arts et lettres ; faculté de droit ; faculté des sciences politiques, économiques, sociales et de communication ; Louvain School of Management ; faculté de psychologie et sciences de l'éducation ; faculté des sciences de la motricité ; faculté des sciences ; faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale ; partie louvaniste de la faculté d'architecture ; école polytechnique.

L'implantation en Région de Bruxelles-Capitale : facultés de médecine, de pharmacie, de dentisterie et des sciences biomédicales ; faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme ; fusion en 2023 de l'université Saint-Louis Bruxelles et l'UCLouvain.

L'implantation dans la Province de Hainaut : UCLouvain Charleroi et campus HELHA de Montignies-sur-Sambre ; institut supérieur d'architecture Saint-Luc de Tournai intégré à la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme (LOCI) de l'UCLouvain ; fusion en septembre 2011 avec les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM).

L'implantation dans la Province de Namur : le CHU UCLouvain Namur.

L'implantation dans la Province de Luxembourg : le centre de recherche agricole, Centre Michamps, fondé en 1965 à Bastogne.

En 2023, l'UCLouvain compte 40 000 étudiants ; en 2022, l'effectif du personnel est de 6 150 ; en 2021, 1 950 enseignants et 3 189 chercheurs.

KU Leuven (1968)

Après la scission de 1968, la KU Leuven est demeurée à Louvain.

Elle a plusieurs Campus.

Sur Louvain : Louvain, Heverlee (Campus Arenberg I, II, III et IV), Gasthuisberg : 41 940 étudiants.

Autres villes : Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Diepenbeek, Geel, Gand, Courtrai, Wavre-Sainte-Catherine.

En tout: 65 245 étudiants en 2023-2024.

Universités « catholiques »?

Évidemment.

Lors de la fondation de 1425, il fallait une confirmation de la part du pape Martin V.

Lors de la fondation de 1835, par les six évêques diocésains de Belgique, il fallait un Bref du pape Grégoire XVI.

Jusqu'en 1962, ce sont les évêques qui ont nommé le Recteur de l'Université.

La scission en deux nouvelles universités n'a pas supprimé le lien avec les évêques, même si les règlements sont désormais distincts entre les deux universités.

Si le recteur est actuellement élu par les membres de l'université; le Grand Chancelier demeure l'archevêque de Malines-Bruxelles, actuellement Mgr Luc Terlinden. Du côté néerlandophone, l'évêque d'Anvers, Mgr Johan Bonny, est membre du conseil d'administration. Du côté francophone, les quatre évêques diocésains de la partie francophone constituent le pouvoir organisateur (NN.SS. Luc Terlinden, Guy Harpigny, Jean-Pierre Delville et Pierre Warin). Le pouvoir organisateur rencontre les autorités de l'UCLouvain deux fois par an, à Malines.

Comme beaucoup d'institutions catholiques ayant un impact certain dans la société, l'UCLouvain a en son sein des membres du corps académique, de la recherche scientifique, des étudiants, des membres du personnel de convictions très variées. Lorsque des recherches sont menées en des domaines nouveaux où l'éthique est un des critères pour continuer, il y a des discussions, y compris avec des dicastères romains.

L'UCLouvain et la KU Leuven ne sont pas des universités « pontificales », qui dépendent directement du dicastère de l'Éducation catholique de la Curie Romaine. Ce sont des universités « complètes » qui représentent en leur sein pratiquement tous les domaines de recherches du monde scientifique actuel. Cela signifie que, de manière presque automatique, il y a des dialogues, des échanges, des évaluations du travail scientifique qui englobe pratiquement

toutes les matières actuelles du « savoir ». Dans ce monde-là, nous avons une faculté de théologie! Celle-ci n'est pas là simplement pour mettre en lumière la doctrine de l'Église. Elle participe à la recherche « religieuse » selon la foi chrétienne pour se laisser interpeller par ce qui est découvert comme neuf dans le monde scientifique, et pour poser des questions à ce qui est « mis en lumière » dans nombre de secteurs selon les évolutions du monde contemporain. C'est une chance pour l'Église d'être ainsi, de manière automatique, concernée par ce qui est « découvert ».

Grâce aux professeurs en théologie pratique et en droit des religions, plusieurs types de formations ont été mis sur pied pour les acteurs pastoraux. Souvenons-nous que, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, des formations destinées aux futurs professeurs de religion « laïcs » ont été instituées. Nous ne dirons jamais assez « merci » à toutes ces personnes, ces institutions universitaires qui accompagnent le travail pastoral dans notre pays.

Le pape François va écouter les membres des deux universités catholiques de notre pays. Un thème par université a été décidé. Nous serons attentifs à ce qui sera mis en avant pour être, selon l'Évangile, au service de la société.

Outre l'anniversaire des deux universités, nous avons une rencontre avec les personnes « nommées » par les autorités de l'Église, une rencontre avec des victimes d'abus, la béatification de Sœur Anne de Jésus (1545-1621), carmélite qui a fondé un carmel à Bruxelles, et une célébration avec tout le peuple de Dieu.

Venons nombreux aux rencontres avec le pape François. Si nous sommes empêchés, suivons au moins ce que les médias retransmettront.

+ lyng, Evêgue & Tommi